

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 OCTOBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 07/10/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 20/10/2014

**Délibération n° D-2014-416**

Garantie d'emprunt - Prêt du CIL Mieux se Loger en faveur  
l'Union d'Economie Solidaire PACT Habitat du Sud-Ouest -  
Annulation de la délibération  
n°D2013-145 en date du 29 avril 2013

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

**Direction des Finances**

**Garantie d'emprunt - Prêt du CIL Mieux se Loger en  
faveur l'Union d'Economie Solidaire PACT Habitat du  
Sud-Ouest - Annulation de la délibération  
n°D2013-145 en date du 29 avril 2013**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération n°D-2013-145 en date du 29 avril 2013, l'Assemblée municipale avait accordé une garantie d'emprunt pour 5 prêts d'un montant global de 82 048,05 € contractés par l'Union d'Economie Solidaire (UES) PACT Habitat du Sud-Ouest auprès du CIL Mieux se Loger.

Ces prêts font partie des contrats repris par l'UES PACT Habitat du Sud-Ouest dans le cadre du transfert d'activité du PACT des Deux-Sèvres. Ils sont destinés au financement de la réhabilitation de plusieurs immeubles sis au 60, 62 et 64 rue Saint Jean, au 1 rue du Palais, au 2 rue Jeanne d'Arc et au 2/4 rue de l'Ancien Oratoire.

Ces prêts souscrits auprès du CIL Mieux se Loger ne nécessitant pas la garantie de la collectivité, la délibération en date du 29 avril 2013 est donc devenue sans objet. En conséquence, il convient de la rapporter.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la n°D2013-145 en date du 29 avril 2013, accordant une garantie d'emprunt pour 5 prêts contractés par l'UES PACT Habitat du Sud-Ouest auprès du CIL Mieux se Loger.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON